

Les partenaires de l'ALENA favorisent la protection de l'environnement...

Les partenaires de l'ALENA reconnaissent qu'il importe de mieux protéger l'environnement et de coopérer pour faire respecter les lois en ce domaine. Pour atteindre ces objectifs, ils ont créé plusieurs institutions dans le cadre de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement.

Le long de la frontière entre les États-Unis et le Mexique, la Banque nord-américaine de développement (North American Development Bank) et la Commission de protection environnementale frontalière (Border Environmental Cooperation Commission) travaillent à la conception et au financement de projets d'infrastructures environnementales. À ce jour, 27 projets ont été approuvés.

La Commission de coopération environnementale (CCE) encourage la protection et la conservation de l'environnement grâce à des projets de prévention de la

pollution, de gestion des cours d'eau et de protection de la faune et de la flore sauvages, entre autres. Par l'entremise du Fonds nord-américain de coopération environnementale, la CCE a financé plus de 90 projets environnementaux communautaires au Canada, au Mexique et aux États-Unis.



L'ALENA

nous enrichit tous...

L'ALENA procure de réels avantages aux travailleurs et à leurs familles. Pour garantir ces avantages, il a fallu mettre en place des institutions. Aux termes de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail, et par l'entremise de la commission créée dans ce contexte,

chaque partenaire de l'ALENA doit faire appliquer ses propres lois en matière de travail, et coopérer dans les domaines des relations industrielles, des normes relatives à l'emploi, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que du perfectionnement des ressources humaines, entre autres.

...et multiplie les

possibilités d'emploi en Amérique du Nord...



Depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA, le nombre d'emplois a augmenté dans les trois pays signataires.

Pendant les cinq premières années de l'ALENA :

- l'emploi au Canada a augmenté de 10,1 p. 100 (soit 1,3 million d'emplois nouveaux);
- l'emploi au Mexique a augmenté de 22 p. 100 (2,2 millions d'emplois);
- l'emploi aux États-Unis a augmenté de plus de 7 p. 100 (12,8 millions d'emplois).

À l'évidence, le nouveau contexte commercial a contribué à stimuler l'emploi dans les trois pays partenaires. Les nouvelles exportations créent de meilleurs emplois sur le marché intérieur. Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord, les trois pays enregistrent une hausse sensible de leurs exportations et une partie importante de la croissance totale des emplois est attribuable aux exportations.

61948287